  

Association sportive du lycée

du Granier

L’association sportive du lycée du Granier offre à tous les élèves qui le désirent la pratique d’une ou plusieurs activités sportives dans un cadre structuré. Les entraînements, sous la conduite des enseignants d’EPS, se déroulent le mercredi après-midi, les autres jours entre 12h et 13h30 et les mardi et jeudi de 17h30 à 19h00. Les compétitions officielles ont lieu uniquement le mercredi.

Les activités traditionnellement pratiquées au lycée sont : volley-ball, hand-ball, futsal, basket, badminton, cross, step, relaxation, la musculation, sorties ponctuelles de pleine nature (bike and run, Course d'orientation, ski de fond, ski alpin,raid multi activités, acro branches) . Elles peuvent être élargies à d’autres activités selon les demandes des élèves.

L’association permet la pratique compétitive (rencontres entre établissements, championnats départementaux, académiques et nationaux) et la pratique de loisir quelque soit le niveau de chacun. Pour l’année 2019-2020 le lycée a été représenté aux championnats de niveaux régional et départemental en Hand ball, basketball, volley, badminton, pleine nature, danse et cross.

L’adhésion à l’association sportive affiliée à l’Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) requiert la prise d’une licence-assurance sportive scolaire qui permet la pratique d’une ou plusieurs activités. Le certificat médical d’aptitude délivré par un médecin n'est plus obligatoire ; toutefois, l'élève doit s'engager à fournir un certificat en cas d'inaptitude.

La cotisation pour l’année 2021 - 2022 est fixée à :

* 15 € pour les élèves à jour de leur cotisation à la maison des lycéens.
* 20 € pour les autres élèves.

Les professeurs d’ EPS du lycée